



# La lettre aux Thourisiens

Juillet - Août 2023 – N° 153

## Compte-rendu de conseil municipal

Séance du 1<sup>er</sup> septembre 2023

### Réhabilitation de l'ensemble immobilier du centre bourg : point d'avancement

Les travaux de la phase 1 reprennent cette semaine. Le plan de l'escalier vient d'être transmis par le menuisier pour valider l'implantation des poteaux et massifs correspondants. Les raccordements aux réseaux d'eau et électrique sont programmés en septembre et octobre.

Le diagnostic structure établi pour la phase 1 nous avait laissés perplexes et remet en doute celui de la phase 2 qui préconise le renforcement de la charpente et des planchers. Un rendez-vous est prévu avec l'entreprise pour affiner le diagnostic. Ce qui permettra de finaliser le dossier pour lancer l'appel d'offres.

### Vente d'une portion de voie publique à un riverain

Le conseil valide la vente d'une portion de voie publique au propriétaire de la parcelle B0149 pour 0.35 € / m<sup>2</sup>. Les frais de notaire et de géomètre sont à la charge de l'acquéreur. Le déplacement du coffret électrique aux frais d'Enedis.

### Décision modificative du budget

Le conseil valide la modification du BP2023 pour corriger l'erreur de saisie du déficit reporté.

### Avis sur le Plan Partenarial de Gestion de la Demande locative sociale (PPGD)

Le PPGD permet de centraliser les demandes de logements sociaux des communes du pays de la Roche aux Fées sur Retiers et Janzé. Il permet une meilleure gestion de ces demandes et évite ainsi aux demandeurs de multiplier les demandes auprès de chaque mairie.

Le conseil valide la révision de ce plan pour 2023-2029.

(suite p 2)

## 19<sup>ème</sup> édition du festival désARTiculé : un succès !

Le 2 juillet dernier, la commune de Thourie a accueilli pour la 3<sup>ème</sup> fois le festival DésArticulé, porté par l'association Rue des arts de Moulins.

Les deux représentations « Crêpage de chignons » du collectif Suzette et Nora Cie, et « NouS » de la Cie CirkVOST ont rencontré un énorme succès.

Malgré la météo peu encourageante, les visiteurs étaient nombreux à venir applaudir les artistes près de l'étang : plus de 300 personnes !

Comme l'an dernier, l'APE était présente pour tenir la buvette tandis que le Club du Bon Accueil assurait le stand de crêpes. Merci à tous les bénévoles pour leur aide et merci aux visiteurs d'avoir fait vivre ce moment.



## L'heure de la rentrée a sonné

Cartable en main, les élèves de l'école Pablo Picasso ont repris le chemin de l'école ce lundi 4 septembre. Le spectacle de la rentrée a été très apprécié.

Pour cette année scolaire, pas moins de 60 petits Thourisiens sont inscrits dans le RPI, soit 52 % des effectifs.

A Thourie, on dénombre 51 élèves répartis en 3 classes : 6 élèves en CE1 et 12 élèves en CE2 en classe mixte avec Anne Colleu ; 17 élèves en CM1 avec Benoit Prigent et Chloé Kerboas ; et 16 CM2 avec Charlene Houlet (directrice) et Grâce Pelé. L'école de Lalleu compte 28 élèves (2 TPS, 12 PS et 14 MS) répartis en 2 classes mixtes, et enfin l'école de La Couyère compte 36 élèves dont 19 en GS et 17 en CP.



### Information sur l'évolution de la consommation foncière 2011-2021 dans le cadre de l'application du ZAN

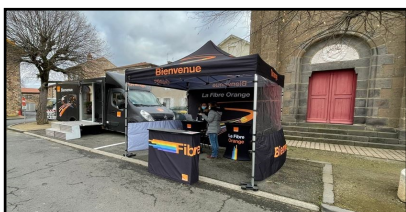
Pour rappel, la loi Climat et Résilience du 22 août 2021 a imposé des objectifs de réduction de la consommation d'ENAF (Espace Naturel, Agricole et Forestier). Le droit à construire sur les 10 prochaines années sera égal à 50 % des surfaces consommées entre 2011 et 2021. Pour être pris en compte dans le calcul des surfaces consommées, les travaux doivent avoir débuté avant août 2021. Ceux du lotissement du Guesclin, qui n'ont pas été pris en compte, ont débuté en juin. Les documents nécessaires ont été transmis pour pouvoir récupérer les surfaces adéquates en droit à construire.

### Raccordement au réseau Fibre

Le raccordement au réseau de la fibre est désormais possible avec l'opérateur de votre choix. Le raccordement de votre habitation est à la charge de l'opérateur (financé par Roche aux Fées communauté).

#### Stand d'information Orange

Un point d'information Orange se tiendra à Thourie les 21 et 22 septembre de 10 h à 18 h.



Il se peut que vous soyez démarchés par un agent commercial directement à votre domicile. Nous vous prions de bien vouloir rester vigilants quand vous ouvrez votre porte à quelqu'un, et de bien vouloir remonter l'information d'un quelconque démarchage suspect à la mairie afin d'en informer les habitants, si nécessaire.

### Structure métallique de la rue Joseph Lorée

Les commissions « Mise en valeur du patrimoine » et « Animations » vont se pencher sur la fonction qu'elle pourrait prendre sur la zone de loisirs ou ailleurs.

### Taxes foncières en hausse

Les avis de taxe foncière arrivent dans les foyers. On note une augmentation des bases de 7,1 % (au niveau national) et celle des taxes d'ordures ménagères et GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). Les taux communaux n'ont pas évolués.

## Prochain conseil municipal : 6 octobre 2023

### « Séniors, attention à la chute ! »

#### Prévenir la chute chez les seniors !

Les chutes des personnes âgées sont nombreuses ; au moins 2 millions de personnes âgées de plus de 65 ans chutent chaque année en France, soit 1 personne sur 3. Elles entraînent ainsi plus de 130 000 hospitalisations et plus de 10 000 décès, selon le plan antichute des personnes âgées. Loin d'être anodines, les chutes peuvent avoir des conséquences physiques, psychologiques, sociales et peuvent marquer une rupture dans la vie des individus et une perte d'autonomie.

#### Et si c'était vous...

Pour les prévenir, le CLIC de la Roche aux Fées, la Commune de Thourie et la Mutualité Française Bretagne proposent d'aborder la question de la chute chez la personne âgée et de sa prévention au travers d'une conférence « Séniors, attention à la chute ! », agrémentée de courtes vidéos pour introduire le sujet, suivie, quelques semaines après, d'un cycle d'ateliers sur différentes thématiques (équilibre, aménagement du logement, sommeil...) animés par des professionnels.

Vous pourrez ainsi comprendre les causes, vous interroger sur les moyens pour les éviter, lutter contre l'anxiété de rechuter... parce que la chute peut être grave, il convient à chacun d'anticiper.



### Conférence « Séniors, attention à la chute »

Salle Pavie à Thourie, le vendredi 20 octobre 2023 à 14 h. Gratuit et ouvert à tous.

Un verre de l'amitié sera offert pour prolonger les échanges avec les professionnels.

Suivi de 4 ateliers collectifs (15 personnes maximum) les vendredis 10, 17 novembre, 1<sup>er</sup> et 8 décembre 2023. Sous forme ludique et participative, les ateliers s'appuient sur le partage d'expériences de chacun pour accompagner les personnes vers des comportements adaptés à leur âge et à leur santé. Renseignements et inscriptions en mairie : 02.99.43.11.41 ou mairiethourie@wanadoo.fr

Rejoignez-nous pour la 1<sup>ère</sup> édition de notre balade sportive pour tous !

# A pied ou à vélo

parcours env. 10kms      parcours 1 : env. 10 / parcours 2 : 20 kms

**DIMANCHE 17 SEPTEMBRE 2023**

**GRATUIT SANS INSCRIPTIONS**

**RENDEZ-VOUS À 14H**

ZONE DE LOISIRS DE THOURIE

Parcours à vélo : 90% de route + 10% de chemin

**THOURIE**  
Sportez-vous bien !

Renseignements auprès de la Mairie de Thourie - mairiethourie@wanadoo.fr ou au 02 99 43 11 41

## Soirée moules-frites et feu d'artifice

Le samedi 22 juillet 2023, l'association Thourie Animations a organisé sa première soirée moules-frites aux abords de l'étang de Thourie. Pas moins de 25 bénévoles ont œuvré dès le matin à l'installation des chapiteaux, tables, bancs... afin d'accueillir le public venu très nombreux. Les bénévoles ont servi 330 parts de moules/frites.

Cette première soirée a été un réel succès et s'est poursuivie avec le traditionnel feu d'artifice, tiré par la société Sainte Barbe Artifices de Teillay. Le public s'est déchaîné ensuite sous le préau jusqu'au bout de la nuit. Une belle soirée d'été. L'association vous donne rendez vous le samedi 20 juillet 2024 pour remettre ça. En attendant, la soirée choucroute aura lieu le samedi 28 octobre 2023.



### Agenda

**Dimanche 17 septembre** : randonnée pédestre et cycliste, 1<sup>ère</sup> édition. Gratuit, sans inscription

**Jeu**di 21 septembre de 14 h à 16 h : atelier de conservation et de lactofermentation avec Bocali®. Médiathèque de Thourie. Gratuit. Sur réservation

**Vend**redi 29 septembre à 20 h 30 : concert de l'orchestre de Chartres de Bretagne

**Samedi 30 septembre à partir de 19 h 30** : repas « Tous pour la vie Janzé - Ensemble contre le cancer ». Informations ci-contre

**Dimanche 1<sup>er</sup> octobre** : marche « Tous pour la vie »

**Mardi 3 octobre de 10 h 30 à 11 h 15** : animation « Bébés lecteurs en musique » avec Fanny Corbé, pour les enfants de 0 à 3 ans. Médiathèque de Thourie

**Samedi 14 octobre** : repas du CCAS

**Vend**redi 20 octobre à 14 h : conférence « séniors, attention à la chute ». Gratuit. Inscription en mairie.

**Samedi 28 octobre** : soirée choucroute par l'association Thourie animation

**Samedi 11 novembre** : marché d'automne

**Dimanche 19 novembre** : cérémonie du 11 novembre

## CONCERT DE L'ORCHESTRE DE CHARTRES DE BRETAGNE et des élèves de l'école de musique Jean WIENER

**VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2023  
à 20h30**

**Salle Auguste PAVIE à THOURIE**

Au programme : musiques de films, variété,  
classiques, ...

Ouverture des portes à 20h

Entrée : 6€ - 3€ pour les moins de 12 ans

Vente de boissons et gâteaux au profit de l'association  
des parents d'élèves



Pour toute information, contact : [ocb35131@gmail.com](mailto:ocb35131@gmail.com)

### Le Club du Bon Accueil en action

Le Club du Bon Accueil vous propose désormais, chaque 1<sup>er</sup> samedi du mois sur le marché, une vente de crêpes faites sur place. Le Club sera également présent au marché d'automne.

Début décembre, à l'occasion du Téléthon, le Club vous proposera également une vente de gants exfoliants pour la douche, tricotés par les bénévoles au prix de 6 € l'unité. Réservation possible en mairie.

### Repas « Tous pour la vie »

Samedi 30 septembre aura lieu le repas annuel tenu par l'association « Tous pour la vie Janzé - Ensemble contre le cancer » en salle du Gentieg à Janzé.

Vous pouvez réserver et récupérer vos tickets dès maintenant pour cette soirée « années 80/90 » en mairie de Thourie. Deux menus vous sont proposés au choix. Nombre de places limitées.

### Rentrée des assos

**Qi Gong** : reprise des cours hebdomadaires le mardi 19 septembre de 19 h à 20 h 30 avec Elisabeth Lesaffre. Contact : 06.50.39.16.02.

**Art Floral** : reprise des cours mensuels depuis le jeudi 7 septembre, à 14 h et à 20 h 30 avec Nathalie Hupel. Contact : Céline Marsais 02.99.44.53.05

## Au programme ces prochaines semaines

**Jeudi 21 septembre de 14 h à 16 h** : atelier de conservation et de lacto-fermentation avec Bocali®. Venez à la médiathèque découvrir et apprendre les techniques de conservation comme la lacto-fermentation. Une méthode simple à réaliser, bonne pour la santé, pour conserver les légumes du potager. Bocali et légumes fournis. Gratuit. Sur réservation au 02.99.43.11.07 ou à l'adresse mail [mediatheque.thourie@rafcom.bzh](mailto:mediatheque.thourie@rafcom.bzh)



**Mardi 3 octobre de 10 h 30 à 11 h 15** : animation « bébés lecteurs en musique » avec Fanny Corbé.

C'est la rentrée littéraire dans votre médiathèque. N'hésitez pas à proposer vos suggestions d'achat auprès de votre bibliothécaire. Rendez-vous en octobre pour un café lecture gourmand.

## Pourquoi entretenir sa VMC ?

Il y a plusieurs raisons pour lesquelles il est important d'entretenir régulièrement sa VMC.

Une accumulation de poussière provoque un phénomène de frottements au niveau de la roue du ventilateur du groupe d'extraction. Pour compenser cette résistance, le moteur électrique du groupe va devoir forcer son régime, provoquant à terme une surchauffe pouvant aller jusqu'à l'incendie.

Une VMC qui fonctionne correctement améliore la qualité de l'air intérieur en évacuant les polluants et l'humidité, réduit les risques d'allergie et d'asthme, ainsi que l'apparition de moisissures et de bactéries.

Une VMC bien entretenue consomme moins d'énergie, ce qui permet de réaliser des économies sur les factures d'électricité.

Enfin, un entretien régulier permet de prolonger la durée de vie de la VMC et d'éviter les pannes coûteuses.

Nous préconisons de réaliser un entretien tous les deux ou trois ans par un professionnel pour une VMC simple flux et tous les ans pour une VMC double flux. »

## Une obligation de tri des biodéchets ?

La loi du 10 février 2020, relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire prévoit la généralisation du tri à la source des biodéchets à partir du 1er janvier 2024. Toutefois, plus que pour les particuliers, c'est surtout le service public de gestion des déchets qui est visé par cette législation. Il incombe donc au SMICTOM de proposer à chaque habitant une ou plusieurs solutions pour pouvoir trier, chez eux, leurs déchets alimentaires.

La solution si vous n'avez pas de jardin ou d'espace vert à partager : le lombricompostage



Plus d'actualité sur : <https://www.smictom-sudest35.fr/>

